

Coopérative Multiservices Notre-Dame-de-Montauban Comité provisoire

Nous voulons d'abord remercier toutes les personnes qui ont répondu au sondage. Il y a eu 148 réponses. Le comité, avec les intervenants des organismes qui aident à la préparation du projet, sont à compiler les résultats. Parallèlement à ce travail, l'étude de marché et de faisabilité est en cours. Une fois toutes ces données recueillies, le comité en fera l'analyse. Si le projet semble réaliste à la lumière de ces informations, le comité ira de l'avant.

RAPPEL

- Le projet de Coopérative multiservices est issu du « Forum sur le développement » organisé par la municipalité et auquel une centaine de personnes avaient participé.
- Le premier objectif du comité provisoire est de ramener une station-service c'est-à-dire un poste d'essence dans le municipalité. **CE N'EST PAS DE FAIRE LA COMPÉTITION À DES COMMERCES EXISTANTS.**
- Le 2 juillet, des représentants du comité provisoire ont rencontré les propriétaires de l'épicerie « Chez Nicole » pour leur faire part du projet de Coopérative multiservices et des démarches du comité. En même temps, ils se sont informé du projet de vente de l'épicerie. Les membres du comité ont mentionné aux propriétaires qu'un sondage serait distribué à la population et qu'une étude de marché et faisabilité serait faite. Les propriétaires de « Chez Nicole » étaient d'accord avec cette démarche. **LE PROJET DE COOPÉRATIVE NE PEUT ÊTRE SUBVENTIONNÉ POUR LA PARTIE QUI DÉDOUBLERAIT UN SERVICE EXISTANT DÉJÀ. LE COMITÉ PROVISOIRE NE PEUT PAS PRÉSENTEMENT NÉGOCIER D'ENTENTE AVEC LES PROPRIÉTAIRES DE L'ÉPICERIE, CAR IL N'A PAS DE CONSTITUTION LÉGALE. C'EST LORSQUE LA COOPÉRATIVE SERA ENREGISTRÉE QU'ELLE AURA LE POUVOIR LÉGAL DE LE FAIRE.**
- Il y aura une assemblée générale d'information pour l'ensemble de la population. Pour tenir cette rencontre, il faut recueillir les informations nécessaires et les analyser. De plus, il faudra faire un premier montage du projet, c'est-à-dire quels services seront intégrés à la Coop et le budget de réalisation. Donc cette rencontre ne peut avoir lieu avant la fin de novembre si tout va bien. Cette assemblée aura lieu quand le comité pourra donner des réponses claires à la population.

ÉTAPES À VENIR

1. Analyse du sondage et des études
2. Décision de réaliser ou non le projet.
 - SI LE PROJET NE SE RÉALISE PAS, C'EST LA FIN DES TRAVAUX DU COMITÉ ET SA DISSOLUTION
 - SI LE PROJET SE RÉALISE, C'EST LA POURSUITE DES TRAVAUX
3. Constitution de la Coopérative (enregistrement légal)
4. Rencontre des propriétaires de l'épicerie « Chez Nicole » et négociations
5. Montage du projet
 - plan d'affaire
 - budget de réalisation
 - plan sommaire du bâtiment

- services inclus dans la Coopérative
- règlements de la Coopérative
- coût de la part sociale
- 6. Assemblée générale d'information
 - présentation des résultats du sondage et des études
 - présentation du projet global
- 7. Recherche de membres
 - RÉPONSE POSITIVE = POURSUITE DU PROJET
 - RÉPONSE NÉGATIVE = FIN DU PROJET

Comme vous le savez, la municipalité n'a pas le statut de dévitalisation pour rien, elle risque de perdre les derniers services de proximité. On peut en parler, trouver cela terrible et attendre. On peut aussi se préparer à garder ou intégrer ces services dans un organisme qu'on peut créer tous ensemble : « la Coopérative Multiservices ». C'est l'objectif que le comité provisoire s'est donné.

Gilles Allaire, secrétaire
Comité provisoire Coopérative multiservices